

Le multisectoriel et les dispositifs 1% solidaires pour un meilleur accès aux services essentiels.



Définition : On distingue en général les **services essentiels** urbains en réseau qui **gèrent des flux (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets et mobilité)** des services sociaux qui se structurent autour d'équipements et structures d'accueil (éducation, santé, voire culture).

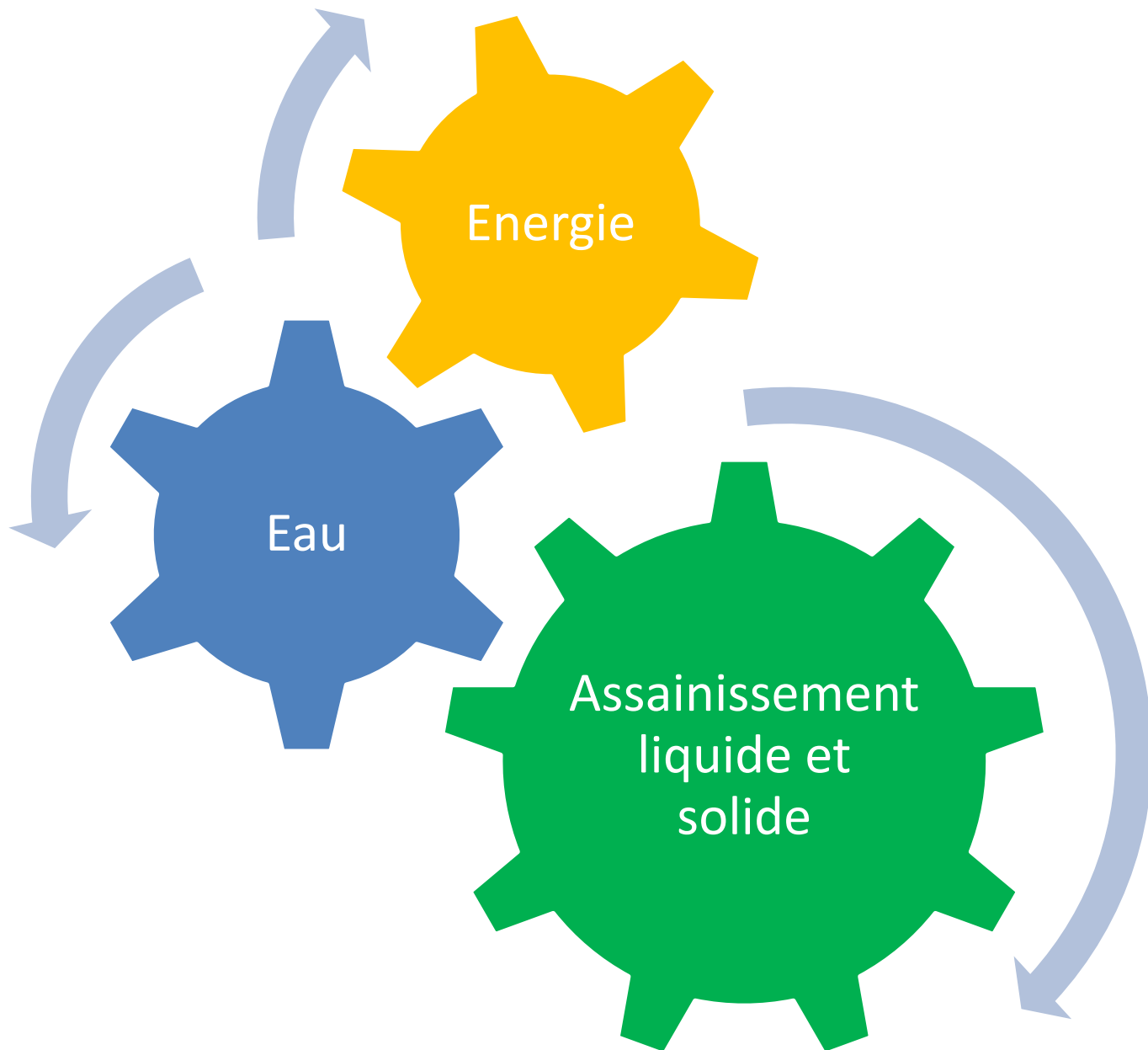
CONSTATS

L'atteinte des ODD ne peut se concevoir par secteur, mais de manière transversale, globale (Agenda 2030).

L'accès aux services essentiels (eau – assainissement – déchets – énergie) est une priorité absolue pour la réussite économique et sociale des pays en développement qui conditionne l'accès à la santé, à l'éducation ou encore à l'autonomie économique des femmes.

Une amélioration durable de la qualité de vie implique la mise en place de services pérennes qui, étant par nature interdépendants, nécessitent une approche intégrée

Interdépendance des thématiques (exemples) :



L'eau peut être source d'énergie

Les déchets peuvent être une source d'énergie renouvelable

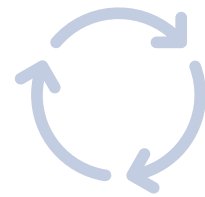
L'énergie est un facteur clef pour assurer une gestion pérenne des services de déchets, d'eau potable et d'assainissement

Il ne doit pas y avoir d'eau potable sans assainissement

L'assainissement liquide (eaux usées et pluviales) peut difficilement être pensé sans gestion de l'assainissement solide (déchets)

Il est souvent difficile d'envisager des toilettes sans eau

Caractéristiques d'un projet multisectoriel



Renvoie à la **mise en place de plusieurs services** d'accès à l'eau / l'assainissement, et/ou l'énergie, et/ou la gestion des déchets dans une **logique transversale** (et non pas une approche en silo, par secteurs indépendants) ;



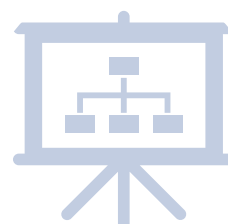
Une synergie d'actions cohérentes entre les services est pensée **dès la phase de montage du projet** avec **l'ensemble des acteurs** impliqués ;



L'analyse des **solutions** sur les différents secteurs d'intervention est **appréciée globalement, de manière croisée et complémentaire** dans l'ingénierie du projet.



Implique le maintien **d'une unicité de bénéficiaires et/ou de territoires** dans l'action ;



Correspond à une approche « services » avec un fort **enjeux sur la pérennité** via une **gouvernance et un mode de gestion adapté à plusieurs services** ;

Avantages de cette approche

A l'échelle des bénéficiaires et des acteurs locaux des services essentiels

Amélioration globale de la qualité de vie des bénéficiaires ciblés

Effet catalyseur de développement sur d'autres thématiques (éducation, santé, emploi...)

Renforcement de la dynamique et cohésion locale au sein de la communauté concernée

Effet d'entraînement des acteurs spécifiques aux différentes thématiques abordées permettant un mode de gouvernance pérenne (mise en relation d'acteurs habitués à travailler en silo)

Permet une mutualisation des coûts entre services (maintenance, gestion, gouvernance...)

Avantages de cette approche

A l'échelle du/des porteur(s) de projet

Induit un effet d'entraînement auprès des acteurs locaux des services permettant une mobilisation accrue et globale

Optimise la mobilisation des équipes terrain (diagnostic, sensibilisation, construction...) et facilite la gestion des services (infrastructures, facturation...)

Effet de levier auprès des bénéficiaires pour travailler sur des thématiques vues comme moins prioritaires (ex: l'eau est un levier pour les déchets), meilleure acceptation sociale

Permet de mobiliser différents types de financements en fonction des thématiques

Richesse d'un consortium d'acteurs venant de différents secteurs

Encourage la création de solutions innovantes

Points de vigilance

A anticiper en amont

Nécessite une **structuration avancée** du porteur de projet (projet plus lourd à porter) et un renforcement de capacité des équipes au préalable

Induit des moyens financiers conséquents et une **durée/planification** de projet souvent en **plusieurs phases**

Des phases de **diagnostic et de mises en oeuvre plus longues** que pour un projet uni sectoriel

La diversité des financements implique une gestion parfois **chronophage des dossiers** et la diversité des partenaires un temps important dédié à la **coordination**

Nécessite souvent une **phase pilote** avant de déployer l'approche sur plusieurs zones et permettre de réaliser des économies d'échelle

Temps de mobilisation de tous les acteurs plus long afin de mettre en place une **gouvernance forte et pérenne des services** (difficulté à mettre en synergie des acteurs de secteurs différents n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble)

Un large panel de dispositifs financiers

Les financements de l'AFD (FICOL, guichet initiatives OSC) pour des projets meso ou macro

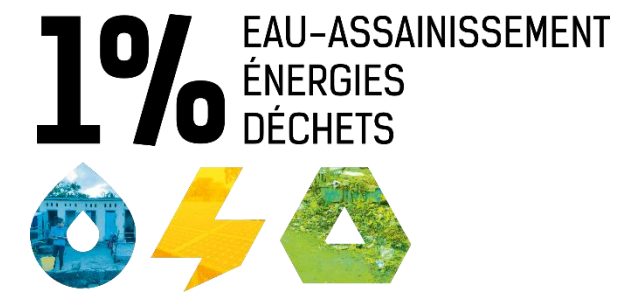
Les financements de la DAECT

L'agence des microprojets

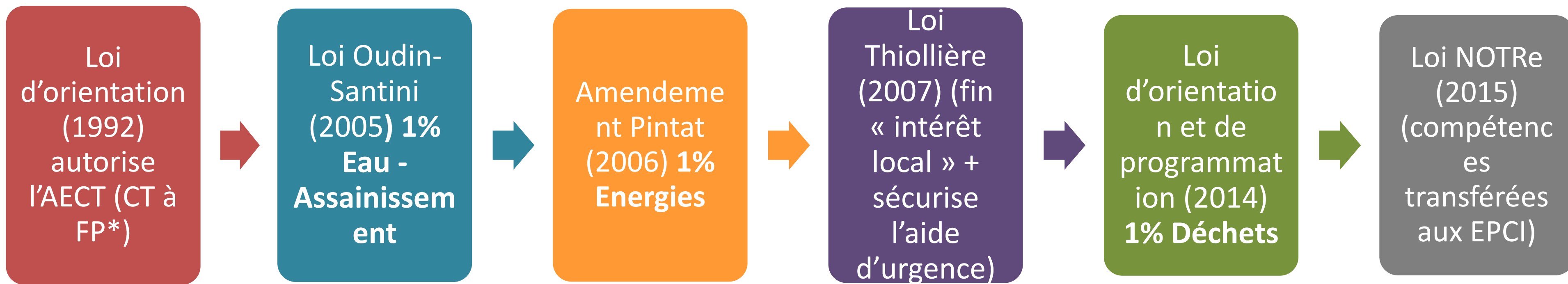
Des financements autres (via l'Union Européenne, des structures privées...)

Les 1 % solidaires (déchets, énergie, eau/assainissement) pour les collectivités et autres structures publiques (ex: SOLIDAE de la ville de Paris, appel à projets 4x1% de Bordeaux Métropole...)

Focus sur les 1% solidaires



Les EPCI, syndicats à compétence(s) unique ou multiples et collectivités disposent de différents outils légaux leur permettant de s'engager sur des projets de solidarité internationale en lien avec les services essentiels, dont certains appelés les 1% solidaires. Ils permettent de mobiliser les budgets annexes en fonction des thématiques abordées.



Le 1% Eau et Assainissement, le 1% Énergie et le 1% Déchets, des dispositifs catalyseurs de l'AECT et permettent aux collectivités françaises d'apporter une réelle valeur ajoutée à des projets de développement.**

*Pour les collectivités territoriales à fiscalité propre (budget général)

** 2021, adoption du 1% Transport / Mobilité

Les 1% solidaires, ou la volonté de mettre en place une solidarité Nord/Sud des usagers des différents services



1% Eau – Assainissement

Cible : les communes, intercommunalités, syndicats mixtes compétents en matière d'eau potable et assainissement et agences de l'eau

Plafond : 1% des ressources affectées aux budgets de ces services*

Assiette : les ressources collectées auprès des usagers ou redevables au titre du service de l'eau et de celui de l'assainissement

Actions éligibles aux financements :

- Réalisation d'ouvrages et d'équipements favorisant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- Mesures d'accompagnement : actions de formation, de sensibilisation, d'appui institutionnel et transfert d'expertise
- Mesures de protection et de conservation de la ressource en eau

1% Energies



Cible : les communes, les EPCI et les syndicats mixtes chargés du service public de distribution d'électricité et de gaz

Plafond : 1% des ressources affectées aux budgets des services de distribution d'électricité et de gaz

Assiette : les ressources collectées auprès des usagers, à l'exclusion des emprunts.

Actions éligibles aux financements :

- Financement d'équipements (électrique, solaire, gaz...)
- Renforcement de capacité / formation / sensibilisation
- Participation à un apport en personnel

1% Déchets



Cible : Les communes, EPCI et syndicats mixtes compétents en matière de collecte et de traitement ou percevant la taxe ou redevance d'enlèvement des déchets ménagers

Plafond : 1% des ressources affectées au budget de ces services de gestion des ordures ménagères

Assiette: Les ressources issues de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Actions éligibles aux financements :

- Financement d'équipement de collecte
- Tri
- Valorisation
- Traitement des déchets

*Précisé par la Circulaire du 30/04/2007, seulement pour le secteur de l'eau/assainissement

Exemple du projet à Mahajanga

Une coopération décentralisée pérenne :

- ❖ Basée sur une Convention cadre multipartenariale de coopération décentralisée signée en 2009
- ❖ Visant à accompagner la ville de Mahajanga (240 000 habitants) dans sa politique d'assainissement et infrastructures urbaines
- ❖ De nombreux partenaires (Ville de Mulhouse, AFD, SIAAP, AIMF, AESN, Suez, SEDIF, Gescod, Enda Madagascar...)
- ❖ Mobilisation du 1% Eau - Assainissement



Actions



Latrines familiales et communautaires

Service de gestion des boues de vidange et station de traitement



Accès à l'eau potable



Mécanisation du tri des déchets

Création de biocombustible à partir des déchets (latrines)



Alimentation d'équipements en combustible pour des infrastructures

Q&A